

FLASH INFO

NOVEMBRE 2018 - N°70

SPECIAL CHEMIN DE GERMINEY

Mesdames, Messieurs,

Afin de sécuriser les usagers en raison d'une circulation accrue, et suite aux nombreuses sollicitations d'usagers en ce sens, je vous informe des nouvelles mesures municipales qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} décembre prochain, concernant le secteur du chemin de Germinéy :

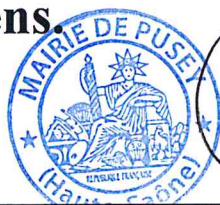
1°) limitation de la vitesse Chemin de Germinéy à 30km/heure, et interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, sauf agricoles et services.

2°) un stop est installé sur le Chemin de Germinéy au croisement avec la rue Fabrice Mouillet ainsi qu'un autre stop au croisement avec la rue Roger Couderc. Les rues Roger Couderc et Fabrice Mouillet seront prioritaires.

3°) Deux ralentisseurs seront installés sur le chemin de Germinéy entre l'intersection avec la rue Fabrice Mouillet et la rue de Pusy.

Souhaitant ainsi garantir une sécurité optimisée, je vous remercie de votre attention et reste à la disposition de l'ensemble des Puséens.

Cordialement.



 Le Maire,
René REGAUDIE